

DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT DE
VILLEFRANCHE

CANTON DE THIZY

COMMUNE DE COURS-LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

CIRCULATION – STATIONNEMENT – TEMPORAIRE

318 ROUTE DE CHARLIEU

N°2025/360

Le Maire de la Commune de COURS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment
ses articles L. 2212-2, L. 2213-1 et L. 2213-2,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la
signalisation routière, ainsi que l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété,

VU la demande de l'entreprise BORDE CHARPENTE,

Considérant que, pour permettre l'exécution des travaux de toiture sise 318 Route de
Charlieu, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules et des
piétons afin de prévenir tout risque d'accident et de faciliter la bonne exécution des travaux,

A R R E T E :

ARTICLE 1°/- A compter du **Lundi 10 Novembre 2025 et jusqu'au Vendredi 21 Novembre 2025**, pour la réfection de la toiture de la maison 318 Route de Charlieu, réalisée par
l'entreprise BORDE CHARPENTE de SAINT HILAIRE SOUS CHARLIEU (42), la
circulation et le stationnement des véhicules et des piétons seront réglementés de la façon
suivante devant l'adresse précitée :

- Installation d'un échafaudage
- Stationnement d'un camion monte-charge sur le trottoir
- Stationnement d'un camion avec empiètement sur la chaussée le temps de décharger des
tuiles
- Circulation interdite aux piétons sur le trottoir

ARTICLE 2°/- La signalisation sera assurée, conformément aux prescriptions sur la
signalisation routière, par l'entreprise BORDE CHARPENTE, chargée des travaux.

ARTICLE 3°/- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Brigadier
de Police Municipale et l'entreprise BORDE CHARPENTE sont chargés, chacun en
ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4°/- Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de l'autorité supérieure,
publié et affiché par les soins de la Commune de COURS.

Fait à COURS, le six novembre deux mil vingt-cinq.



Le Maire
Patrice VERCHERE